



DECLARATION D'ACCESSIBILITE KEOLIS TEMPOBUS AGEN

06/02/2025

Table des matières

DECLARATION D'ACCESSIBILITE	3
État de conformité	3
Résultats des tests.....	3
Contenus inaccessibles	3
Technologies utilisées pour la réalisation du site	4
Agents utilisateurs et technologies d'assistance utilisées pour vérifier l'accessibilité des contenus.....	Erreur ! Signet non défini.
Retour d'information et contact	5
Voies de recours	5

Déclaration d'accessibilité

La société Keolis Agen s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

La présente déclaration d'accessibilité s'applique au site Tempobus.

État de conformité

Le site Tempobus (<https://www.tempobus.fr/>) est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, [RGAA version 4.1](#), en raison des non-conformités énumérées dans la section « Résultats des tests ».

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société Access42 révèle que le site est conforme à 47,30% au RGAA version 4.1.

Contenus inaccessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non-conformités

- [1.3] Des images porteuses d'information n'ont pas d'alternative pertinente ;
- [1.2] Des images de décoration ne sont pas ignorées des technologies d'assistance ;
- [1.6] Des images porteuses d'informations complexes nécessitent une description détaillée ;
- [1.8] Des informations se présentent sous forme de texte en image au lieu de texte stylé en CSS ;
- [2.1] Des cadres (iframes) n'ont pas de titres ;
- [3.2] [3.3] Des textes et des composants d'interfaces ont des contrastes insuffisants ;
- [4.1 – 4.3 – 4.5] Des contenus multimédia n'ont pas de transcription textuelle et sous-titres et audiodescription ;
- [5.4 – 5.6 – 5.7] Des tableaux ont des cellules d'en-têtes qui ne sont pas correctement définies ;
- [6.1 – 6.2] Des liens n'ont pas d'intitulé et pas d'intitulé explicite ;
- [7.1] Des fonctionnalités JavaScript ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance ou ne sont pas accessibles au clavier ;
- [7.5] Des messages de statut ne sont pas restitués par les technologies d'assistance ;
- [8.6] La page d'accueil n'a pas de titre de page pertinent ;
- [8.7] Des changements de langue dans le texte ne sont pas signalés ;
- [8.9] Des pages font usage de balises à des fins de présentation (par exemple des paragraphes vides et/ou des textes non structurés dans des balises de paragraphes) ;
- [9.1] Des pages ont une hiérarchie de titres non pertinente (titres mal définis) ;
- [9.3] Des suites d'éléments ne sont pas structurées avec des listes ;
- [10.1] Des attributs HTML de présentation sont présents dans certaines pages ;
- [10.2] Des pages contiennent des informations insérées en CSS qui ne sont pas restituées par les technologies d'assistance ;
- [10.3] Des contenus ne se présentent pas dans un ordre logique dans le code source ;
- [10.4 – 10.12] Des pages présentent des pertes d'information et de lisibilité lorsqu'elles sont zoomées à 200% ou lorsque des propriétés d'espacement de texte sont appliquées ;

- [10.5] certains textes ayant une couleur de fond définie par une image n'ont pas de couleur de police associée ;
- [10.6] Des liens en environnement de texte ne sont pas suffisamment visibles ;
- [10.7] Des indications visuelles de prise de focus ne sont pas suffisamment contrastées ou sont désactivées ;
- [10.11] Des contenus présentent des pertes d'informations lorsque les pages sont zoomées à 400% ;
- [11.1] Des champs de formulaires n'ont pas d'étiquette correctement liée ou pas d'étiquette pertinente ;
- [11.10 – 11.11] Des aides à la saisie sont non pertinentes pour les champs qui attendent un format particulier, et des champs obligatoires ne sont pas correctement indiqués ;
- [11.9] Des boutons de formulaire ont un intitulé qui n'est pas pertinent ;
- [11.13] Certains formulaires ne permettent pas le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ;
- [12.8] Des pages présentent des problèmes dans le parcours de tabulation ;
- [13.3] Des documents PDF ne sont pas accessibles et ne possèdent pas d'alternative accessible ;
- [13.10] Les fonctionnalités utilisables au moyen d'un geste complexe n'ont pas d'alternative au moyen d'un gestion simple ;

Déroptions pour charge disproportionnée

Les fichiers PDF datant d'après le 23 septembre 2018 ne sont pas actuellement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Dans l'attente d'une mise en conformité totale, afin d'être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme, merci de contacter l'agence commerciale Tempo en indiquant l'URL du document concerné et/ou les informations que vous souhaitez obtenir. Les informations demandées vous seront transmises dans un délai de 5 jours maximum.

Tous les nouveaux fichiers PDF seront accessibles dès leur création.

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- Le service de gestion des cookies Didomi (service tiers)
- Le service de test ReCaptcha (Service tiers)
- Le widget « Zenbus » présent sur la page « Où est mon bus » est un contenu tiers sur lequel Keolis n'a pas de contrôle. En raison de cette limitation, nous proposons de justifier une dérogation pour ce contenu dans la déclaration d'accessibilité du site.
 - Alternative Accessible : Nous recommandons de fournir une alternative accessible, comme une liste textuelle (ou sous forme de tableau) des informations fournies par le widget, ou un moyen de contact (numéro de téléphone, email) pour que les utilisateurs puissent obtenir de l'assistance.
 - Suivi et Communication : Nous suggérons de contacter le fournisseur du widget pour explorer la possibilité de rendre ce contenu accessible. Par ailleurs, nous vous conseillons de choisir, pour les futures intégrations, des services tiers respectant les normes d'accessibilité.
 - Mise à jour et Suivi : Nous vous recommandons de suivre cette situation régulièrement et de mettre à jour le site si une solution accessible devient disponible.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 29 août 2024.

Technologies utilisées pour la réalisation du site

- HTML5

- CSS
- JavaScript

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- Firefox 129 et NVDA 2024
- Firefox 129 et JAWS 2024
- Safari 17.6 et VoiceOver (macOS Sonoma 14.6.1)
- Chrome 127 et TalkBack (Android 11)

La vérification de l'accessibilité est le résultat de tests manuels, assistés par des outils (feuilles CSS dédiés, extensions HeadingsMaps et WebDeveloper Toolbar, Color Contrast Analyser).

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

- Accueil : <https://www.tempobus.fr/>
- Contact : <https://www.tempobus.fr/nous-contacter/>
- Mentions légales : <https://www.tempobus.fr/mentions-legales/>
- Accessibilité : <https://www.tempobus.fr/accessibilite/>
- Plan du site : <https://www.tempobus.fr/plan-du-site/>
- Résultats de recherche : <https://www.tempobus.fr/search/?query=tickets>
- Les horaires : <https://www.tempobus.fr/rechercher-une-fiche-horaire/>
- Les plans : <https://www.tempobus.fr/les-plans/>
- Où est mon bus : <https://www.tempobus.fr/ou-est-mon-bus/>
- Tempo Vélo : <https://www.tempobus.fr/tempo-velo/>
- Transport PMR : <https://www.tempobus.fr/transport-pmr/>
- SMS Info: <https://www.tempobus.fr/sms-info/>
- Les titres de transport : <https://www.tempobus.fr/tous-les-titres-de-transports/>
- Actualités : <https://www.tempobus.fr/actualites/>

Retour d'information et contact

Il est important de rappeler qu'en vertu de l'article 11 de la loi de février 2005 :

« la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. »

La société Keolis Agen s'engage à prendre les moyens nécessaires afin de donner accès, dans un délai raisonnable, aux informations et fonctionnalités recherchées par la personne handicapée, que le contenu fasse l'objet d'une dérogation ou non.

La société Keolis Agen invite les personnes qui rencontreraient des difficultés à la contacter au 05.53.48.90.10 afin qu'une assistance puisse être apportée (alternative accessible, information et contenu donnés sous une autre forme).

Voies de recours

Si vous constatez un défaut d'accessibilité vous empêchant d'accéder à un contenu ou une fonctionnalité du site, que vous nous le signaliez et que vous ne parvenez pas à obtenir une réponse de notre part, vous êtes en droit de faire parvenir vos doléances ou une demande de saisine au Défenseur des droits.

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- un [formulaire de contact](#) ;
- la [liste du ou des délégués de votre région](#) avec leurs informations de contact direct ;

- un numéro de téléphone : 09 69 39 00 00 ;
- une adresse postale (courrier gratuit, sans affranchissement) : Le Défenseur des droits - Libre réponse 71120 - 75342 Paris CEDEX 07.